



Père Tunisien vit en Tunisie avec son fils

Par Llylloo

Bonjour

Je suis bénévole dans une association. Une maman est venue me voir pour être aidée car son ex mari est parti en Tunisie avec leur fils. Comment est il possible de l'aider et comment peut elle bénéficier d'un avocat gratuit.

Merci de vos réponses.

Bonne journée

Par Isadore

Bonjour,

Elle ne peut avoir d'avocat gratuit pour une procédure judiciaire que si elle a de très faibles ressources :

[url=<https://www.justice.fr/simulateurs/aide-juridictionnelle>][url]

Sinon elle pourra simplement avoir une consultation pour avis sur son dossier gratuitement :

[url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20706>][url]

Est-ce que le jugement de divorce prévoit que la mère aura la résidence des enfants, principale ou alternée ? Est-ce que le père est parti en Tunisie avec l'enfant en violation du jugement ?

Par isernon

bonjour,

question subsidiaire, quelle est la nationalité de l'enfant ?

Salutations

Par Llylloo

Bonsoir

Merci pour votre réponse

Il me semble que oui il est Tunisien

Cordialement